

Conseil Municipal du Jeudi 22 janvier 2026– 20 h 00
Salle du Conseil Municipal – Procès-Verbal

.....

Présents :

BAS Gilles	FERNANDEZ Agapito	LAUNAY Jean Paul	
BOST Marie Ange	FONTAINE Nathalie	MOREL Dominique	TRESPAILLE Denise
BOURCET Sandrine	GOYON Marie-Angélique	MOUROUX Nicolas	VIENNOT-RENAUDOT Nathalie
CATHERIN Denis	JAMBON Michel	PALLE PARET Karine	
	LANDRIX Jérémy	PELLETIER Bruno	

Excusés : **COLLARD** Sophie donne pouvoir à **PELLETIER** Bruno
PONCET Catherine donne pouvoir **FONTAINE** Nathalie

Approbation du procès-verbal du 4 décembre 2025

Mme **PALLE PARET** demande aux conseillers s'ils ont des remarques à formuler sur le dernier procès-verbal de réunion, qui leur a été préalablement transmis.

Le procès-verbal du 04 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

Mme Marie Ange **BOST** a été désignée secrétaire de séance par le conseil municipal.

Mme le Maire demande au conseil municipal le rajout d'une délibération à l'ordre du jour

- la subvention au Sou des écoles pour la classe théâtre

Et la suppression d'une délibération

- la subvention aux conscrits de la 6

L'accord lui est donné.

Délibérations diverses :

Objet : Modification du tableau des emplois

Vu Le Maire,

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,
Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

Considérant qu'il appartient donc à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade,

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 26 septembre 2024,

Madame le Maire expose qu'un agent a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} avril 2026 et qu'il convient donc de pourvoir à son remplacement.

Ce départ a permis de réorganiser ce poste dans un premier temps et donc de modifier le temps hebdomadaire. Elle propose donc la création d'un poste d'adjoint d'animation à 22 heures hebdomadaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCEPTE les modifications proposées telle que définies ci-dessus.

FIXE le nouveau tableau des emplois permanents à temps complet et non complet.

AUTORISE le Maire à procéder à la déclaration de vacance de poste.

Objet : Subvention enseignement musical de l'école de St Cyr

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal, que chaque année la municipalité attribue une subvention destinée à soutenir le projet d'enseignement musical des classes de l'école de St Cyr ainsi que les activités de « sport après l'école ». Cette subvention est versée à l'association du Sou des Ecoles qui rémunère les intervenants.

Mme **FENOY**, directrice de l'école, a sollicité le versement anticipé d'une partie de la subvention relative à

l'enseignement musical, avant le vote du budget primitif 2026.

Il est proposé d'accorder une avance sur subvention d'un montant de 1 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACCORDE** une subvention au Sou des Ecoles section USEP d'un montant de 1 000 €.
- **DIT** que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2026 à l'article 65748.

Objet : Subvention classe théâtre de l'école de St Genis

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal, que chaque année la municipalité attribue une subvention à hauteur de 25 € par élève pour le projet de classes de CM1 et CM2 par l'intermédiaire de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole).

Depuis quelques années il s'agit d'une classe théâtre avec l'intervention de professionnels.

Il est proposé de reconduire cette subvention pour l'année scolaire 2025 / 2026 pour un montant de 1125 € (45 élèves x 25 €).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACCORDE** une subvention à l'OCCE d'un montant de 1125 € (mille cent vingt-cinq euros) pour l'année scolaire 2025 / 2026.
- **DIT** que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2026 à l'article 65748.

Objet : Demande de subvention auprès du SDIS pour l'achat équipement pour les sapeurs-pompiers

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a acquis en 2025 divers équipements pour notre SLIS. Il s'agit d'un défibrillateur pour 820,00 € HT, de petits équipements pour 487,30 € HT et d'habillement pour 554,58 €.

Il indique que ce type d'équipement peut faire l'objet d'une demande d'aide financière auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain, et qu'il y a lieu de la solliciter.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de solliciter l'aide financière auprès du SDIS de l'Ain afin de contribuer au financement du matériel désigné ci-dessus.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Commissions communales :

CCAS (Marie Angélique GOYON)

Les bulletins municipaux 2025 seront apportés aux personnes en EHPAD.

Communication (Marie Angélique GOYON)

Les bulletins municipaux ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres.

Mme le Maire remercie Marie Angélique GOYON et sa commission pour l'élaboration du bulletin

Vie locale (Marie Angélique GOYON)

La commission va travailler sur les dossiers de subvention aux associations.

Jeunesse (Sandrine BOURCET)

La commission travaille sur la réorganisation des différents postes à remplacer (retraite de Sylvie CHATELET et congé maternité de Camille THIBERT)

Les deux tablettes de pointage à la garderie seront changées.

Bâtiments (Agapito FERNANDEZ)

Le changement de l'éclairage entre les deux terrains de foot est prévu début février. Il conviendra de faire élaguer les arbres avant pour dégager les mats.

Voirie (Dominique MOREL)

Salle polyvalente : les travaux suivent leurs cours. Le planning est respecté.

Evènementielle (Bruno PELLETIER)

Les vœux de la municipalité ont été une réussite.

Bruno PELLETIER remercie le musée du Domaine des saveurs pour le prêt de leurs locaux ainsi que les conseillers municipaux pour leur investissement.

Divers

Elections municipales : 15 et 22 mars

La séance est levée à 20 h 50.

Le secrétaire



Madame le Maire

